

prendre les bombardements. Nous demandons que toute influence canadienne, peu importe sa nature ou sa portée, s'exerce du côté des opposants à cette ligne de conduite.

A mon avis, il faudrait tenir compte de certains faits, non seulement dans l'intérêt du monde, mais dans l'intérêt des États-Unis eux-mêmes. Tout d'abord, les États-Unis sont entraînés dans une guerre terrestre en Asie, contre laquelle leurs chefs militaires les plus distingués les ont mis en garde à maintes reprises. Deuxièmement, toute reprise des bombardements mènerait vraisemblablement de nouveau à une escalade de la guerre, avec toutes ses conséquences incalculables. Troisièmement, le bombardement d'une nation paysanne de l'Asie par les troupes de la plus grande et la plus puissante nation occidentale ne peut qu'attiser la haine contre la race blanche dans bien d'autres parties du monde. Quatrièmement, tout autre progrès dans les affaires internationales est paralysé pendant que se poursuit la guerre.

Les États-Unis courent le risque, comme l'a dit Walter Lippman, de glisser vers un isolement glacial. On prétend, naturellement, qu'ils sont assez forts et assez prospères pour fournir canons et beurre, consacrer à la guerre les millions supplémentaires nécessaires tout en édifiant une grande société. Mais, ici encore, comme le signale Walter Lippman, le mouvement intérieur de réforme et d'expansion et la participation accrue à la guerre sont psychologiquement incompatibles.

Même s'il n'est pas possible, maintenant ou dans un avenir rapproché, de négocier une trêve, on doit éviter une nouvelle escalade de la guerre et une reprise des bombardements; voilà ce que nous demandons avec insistance. A vrai dire, l'idée de M. George Kennan peut être extrêmement valable. La voici:

Des négociations immédiates pourraient être stériles mais une réduction constante du conflit permettrait peut-être d'entreprendre, plus tard, des négociations fructueuses.

Dans cette crise de l'histoire humaine, il faut espérer que le Canada se servira de tout son prestige et de toute son influence pour qu'on s'engage dans cette voie, plutôt que de reprendre l'escalade de la guerre, qui présente un tragique péril.

Pour conclure, monsieur l'Orateur, je voudrais dire quelques mots au sujet de l'amendement proposé par le très honorable chef de l'opposition (M. Diefenbaker) et sur lequel nous nous prononcerons demain. Mon chef, le député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas), a bien précisé que notre parti appuiera cet amendement. C'est que le Canada peut et doit alléger le sort des bénéficiaires de pensions de vieillesse en portant la pension de base à \$100 par mois, comme le propose l'amendement.

Qu'il me soit permis d'appuyer sur le fait que nous ne demanderons pas au premier ministre (M. Pearson) d'ordonner de nouvelles élections, si cette motion devait entraîner sa défaite. A notre avis, ni le bon sens, ni les exigences constitutionnelles ne justifieraient cette initiative.

Il n'est pas exact, à notre avis, que ce soit l'unique solution. Le premier ministre pourrait accepter la proposition du chef de l'opposition et recommander que le chef de l'opposition soit invité à former un gouvernement. Je ne suis pas certain que je le ferais si j'étais à sa place, monsieur l'Orateur, car, pour m'exprimer poliment et avec modération, je ne suis pas sûr que le chef de l'opposition obtiendrait et retiendrait l'appui constant des divers autres partis de l'opposition.

Mon collègue, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), a sans équivoque formulé une autre proposition avec quantité de précédents à l'appui. Il a signalé que le premier ministre pourrait traiter le vote en faveur de l'amendement comme une opinion exprimée par le Parlement et l'adopter, en s'engageant à présenter une mesure législative afin de la rendre exécutoire, ou encore, déclarer que, de l'avis du gouvernement, une mesure semblable ne peut être présentée et demander à la Chambre un nouveau vote de confiance où l'enjeu réel serait la tenue de nouvelles élections.

Si le premier ministre était défait sur la dernière motion proposée, ceux qui auraient voté pour la motion seraient responsables des élections, dont personne ne semble vouloir. D'autre part, si le premier ministre, ayant été renversé par l'amendement dont la Chambre est saisie, déclençait des élections sans recourir à cette façon de procéder, il en serait alors le seul responsable.

Ce point ne semble pas avoir été très bien expliqué aux pontifes de la presse, si l'on veut bien me permettre cette allitération. Je voudrais que ce soit bien clair pour la Chambre. En votant en faveur de l'amendement, nous ne votons pas en faveur de la tenue d'élections. Nous votons pour faire connaître notre opinion au sujet des pensions de vieillesse. Nous n'avons pas l'intention de nous laisser bernier par les fables que l'on propage un peu partout pour renier officiellement nos principes. Si le gouvernement est renversé sur cette motion et qu'il déclenche des élections, le premier ministre, et le premier ministre seul, en portera toute la responsabilité.